

Chère camarade,

C'est avec retard que je réponds à votre lettre du 25 janvier dernier et je vous prie de m'en excuser, mes déplacements fréquents et interventions répétées me laissant peu de disponibilités.

Je tiens tout d'abord à réaffirmer que les transports aériens et les services de fonctionnement qui y sont rattachés devraient être et rester des services publics.

J'ai la même position en ce qui concerne ADP, dont l'État est majoritaire à 51 %. Je pense même que ce groupe devrait redevenir entièrement public.

Je note d'ailleurs que si le groupe ADP fait face avec un endettement élevé, c'est uniquement parce qu'il bénéficie de la garantie de l'État.

En effet, soumis aux lois du marché capitaliste, des emprunteurs, ADP – devenu société anonyme - voit sa note chuter. Chez Standards & Poor's sa note est passée de AA à A+ en peu de temps. Autant dire que si le gouvernement vendait les actifs d'ADP, sa notation chuterait vite vers le triple zéro avec toutes les conséquences que l'on peut imaginer sur l'emploi et les conditions de travail des travailleurs du groupe.

Donc, je le réaffirme, ADP devrait être un secteur public à part entière. Mais je pense que des mobilisations, des luttes seront nécessaires pour l'obtenir, comme pour les autres secteurs qui dépendent de l'État, car la politique actuelle du gouvernement est au contraire de se désengager au maximum des services qui dépendent de lui.

Le sort de tous les travailleurs est lié, qu'ils dépendent du privé ou du public. Les dirigeants, privés, publics ou semi-privés cherchent la même chose : économiser sur le dos des salariés par tous moyens. Alors, c'est tous ensemble qu'il faut se préparer à réagir.

Recevez, Chère camarade, mes salutations militantes.

Nathalie ARTHAUD

